



Dictionnaire des théâtres du monde

Prosodie / versification

Ensemble des phénomènes qui définissent les caractéristiques spécifiques du vers, et, en second lieu, le système d'organisation des vers entre eux. En français, les marques qui manifestent le vers sont de trois sortes : les syllabes, par lesquelles on décompte son étendue ; la rime, jeu homophonique qui marque l'achèvement ; l'accent, qui détermine un rythme.

La versification des œuvres dramatiques est une des caractéristiques du théâtre classique français. Cette pratique relève pour partie de la théorie de l'imitation des Anciens et pour partie de l'intégration du théâtre dans le mode d'expression poétique, et elle a été unanimement acceptée quoique contraire à la [vraisemblance](#) (fait seulement souligné par quelques théoriciens, [Chapelain](#), d'[Aubignac](#)). Si la [comédie](#), sous la pression de la [farce](#), préféra souvent la prose, Molière, qui se voulait lui aussi « poète dramatique », préféra le vers toutes les fois qu'il composait ce qu'on appelait alors une « grande comédie ».

Le vers classique français est l'alexandrin (douze syllabes). Il ne cède la place ou alterne avec d'autres types de vers que dans de courts morceaux lyriques comme les [stances](#). Il obéit à certaines règles : organisation des rimes en distiques, alternance de rimes masculines et de rimes féminines, césure à l'hémistiche. Sa [diction](#)

**est rendue complexe, du fait de problèmes posés par le
e
muet, par les liaisons, et par les accents.**

Rédacteur(s)

[G. FORESTIER](#)

Éditions Bordas, 2008

Classement

Cet article relève de la spécialité [Lexique théorique et théoriciens](#)

Voir aussi

Citations pertinentes de cet article dans le dictionnaire : Chapelain (J.) Aubignac (abbé d')

Article à retrouver sur : <https://dictionnaire.artcena.fr/articles/lexique-prosodie>